



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COOPÉRATION INTERNATIONALE,
FRANCOPHONIE ET DIASPORA CONGOLAISE

La Ministre d'Etat

N° 130/CAB/SKA/ 2032 /2025

Kinshasa, le 21 OCT 2025

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'expression de mes hommages les plus dévoués)

PALAIS DE LA NATION

- Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement

(Avec l'assurance de ma très haute considération)

HOTEL DU GOUVERNEMENT

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;
- Monsieur le Ministre des Finances ;
- Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur ;
- Monsieur le Coordonnateur National du CTR

(Tous) à Kinshasa/Gombe

- Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Union Africaine

à Addis-Abeba/Ethiopie

- Madame la Secrétaire de la CNUDCI

à Vienne/République d'Autriche

- Monsieur le Représentant permanent de la RDC près l'ONU

à New York/Etats-Unis

- Monsieur le Représentant permanent de la RDC près l'ONU

à Genève/Suisse

- Monsieur le Représentant permanent de la RDC près l'UA

à Addis-Abeba/Ethiopie

A Madame la Secrétaire de l'UNCITRAL (CNUDCI)

à New York/Etats-Unis

Concerne : Accusé de réception

*Proposition de la République
Démocratique du Congo pour l'accueil
du Bureau Régional Afrique du
Centre Consultatif sur le Règlement
des Différends entre Investisseurs
Internationaux et Etats (RDIE)*

Madame la Secrétaire,

La République Démocratique du Congo (RDC) tient à adresser ses vives félicitations aux Nations Unies pour les progrès notables enregistrés au niveau de sa Commission en charge de la modernisation du Droit Commercial International (CNUDCI) avec les avancées obtenues dans le cadre de la mise en œuvre des réformes en rapport avec le Règlement des Différends entre les Investisseurs et les États (RDIE). Elle salue aussi les efforts consentis jusqu'à ce jour et confirme sa disponibilité à pouvoir accueillir certaines institutions nées de la mise en œuvre de ces réformes.

La RDC salue le consensus sur l'adoption de Statut du Centre Consultatif, de codes applicables aux juges et aux arbitres, des directives pour la médiation ainsi que les négociations en cours pour la finalisation des statuts du Mécanisme Permanent et de son Tribunal d'Appel. La RDC soutient de manière indéniable ces réformes et s'engage à y participer activement pour assurer leur pleine implémentation sur le continent Africain.

À cet effet, la RDC tient à renouveler son engagement de pouvoir accueillir, pour le compte du continent Africain, le Bureau Régional du Centre Consultatif sur le Règlement des Différends relatifs à des Investissements Internationaux. Elle propose d'en accueillir le Bureau régional pour l'Afrique à Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo.

Cette initiative vise à doter l'Afrique d'une institution spécialisée capable de permettre de :

- Renforcer les capacités des pays du continent en matière de prévention et de règlement des différends liés aux investissements internationaux ;
- Mobiliser l'expertise recherchée en Afrique pour encadrer le processus de Règlement des Différends entre les Investisseurs et les États (RDIE) ;
- Accompagner les Etats dans le choix de cabinets juridiques assermentés et de cabinets multi disciplinaires au cours du processus de règlement des différends à des coûts accessibles ;
- S'approprier des réformes en cours au niveau du continent.

L'accueil de ce Centre Consultatif représente une opportunité majeure pour le transfert de compétences, l'amélioration de corpus légaux nationaux et la formation des cadres en Afrique. L'emplacement de la RDC au cœur du continent garantit une accessibilité optimale pour les pays d'Afrique du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. En tant qu'épicentre, Kinshasa deviendra un lieu de partage de connaissances, facilitant, grâce à son réseau de vols aériens, l'accès aux formations tant en présentiel qu'en virtuel. Les infrastructures actuelles en RDC, notamment celles des transports, de télécommunication et d'hébergement, sont adaptées à l'installation du Bureau Régional pour l'Afrique.

Pour matérialiser son offre, la RDC s'engage à mettre à disposition de cette représentation régionale des bureaux au sein du Centre Financier de Kinshasa, situé à proximité immédiate de grandes institutions de la République (Ministères des Finances, du Budget, des Affaires Étrangères, de la Justice, de l'Environnement, de la Fonction Publique et de la Banque Centrale du Congo ainsi que des Hôtels de standards internationaux).

En outre, la RDC prend les engagements :

- D'apporter un appui financier pour l'opérationnalisation du Centre Consultatif au niveau de l'Afrique à hauteur de 5 millions de dollars américains ;

- D'allouer une Quotité (10%) de cette contribution au fonctionnement du Secrétariat intérimaire, dont l'appui à l'opérationnalisation de la mise en place du Centre Consultatif reste déterminant ;
- De mettre à disposition du Bureau Régional du Centre Consultatif en Afrique de moyens de déplacement de son personnel, des matériels et équipements de travail ainsi que l'octroi des privilèges diplomatiques dont bénéficient les diplomates en RDC.

La RDC est convaincue que son offre est à même de répondre aux besoins du Centre Consultatif et de servir au mieux les attentes de la communauté africaine et internationale. Tout en espérant que cette offre attire l'attention particulière de nos pairs africains ainsi que des autres pays membres de la CNUDCI, la RDC, soucieuse de voir naître le Centre l'an prochain, reste disposée à travailler avec le Secrétariat de la CNUDCI pour l'implémentation de cette réforme conformément à la présente offre.

Pour y parvenir, je voudrais vous informer, que la RDC a mis en place, pour conforter cette initiative, une Taskforce dénommée « BRCC-RDIE ». Elle est pilotée par le Ministre ayant en charge dans ses attributions la Justice, avec l'accompagnement des Ministres ayant respectivement dans leurs attributions les Finances, le Commerce Extérieur et les Affaires Étrangères.

Je profite de l'occasion pour vous transmettre la Carte Postale de la Ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

Veillez agréer, **Madame la Secrétaire**, l'expression de ma parfaite considération.

Thérèse KAYIKWAMBA WAGNER

